

Le chemin de l'école de Sauclières



Randonnée n°2045501

Une randonnée proposée par Pierre11

Ce sentier a été créé par le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Saint-Jean-du-Bruel Sauclières. Il est en principe emprunté dans l'autre sens que celui proposé ici pour avaler la seule difficulté du parcours (petite montée caillouteuse pour venir au niveau de la D7 rectifiée) en début de promenade. Une torche est nécessaire pour traverser le tunnel des Bousquillous avant de revenir à Sauclières petit village qui mérite qu'on lui accorde un peu de temps.

Durée :	2h05	Difficulté :	Facile
Distance :	6.53km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	90m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	91m	Régions :	Massif central, Causse du Larzac
Point haut :	803m	Commune :	Sauclières (12230)
Point bas :	719m		

Description

Stationnement Rue de la Faysse à proximité du carrefour avec la D571

(D/A) Partir direction Sud-Ouest sur la D571 puis prendre à droite avant la D7 la Rue de la Maison Neuve, qui supporte le tracé "Un chemin, une école", réalisé par le RPI Saint-Jean-du-Bruel Sauclières, pris ici, en sens inverse. Dans un virage, en bordure d'un pré, repérer à gauche un passage.

(1) S'y engager pour rejoindre la D7, après avoir dominé l'ancien musée des automates et être passé à gauche d'une grange. Prendre la route à droite sur 120m face à la circulation.

(2) Dans le coude de la route, aller en face sur le chemin rectiligne entre les champs. Dépasser un embranchement à gauche et franchir un petit ruisseau sur un pont avant d'entrer dans le Bois de Prat Long en virant à droite. Se rapprocher de la D7 en montant au Nord-Est. Après un lacet, arriver sous la route et la rejoindre par un petit « rampaillou ».

(3) Longer la portion rectifiée, derrière la glissière de sécurité sur quelques mètres pour tomber sur l'ancienne voie ferrée (balisage VTT GTMC), Faire quelques mètres pour trouver un rocher plat pouvant faire office de table de pique-nique (si départ tardif).

(4) Revenir à la route et la traverser **avec prudence** au niveau de l'ancienne emprise et tourner à droite sur l'ancienne route pour passer au-dessus. Après un 1^{er} viaduc, traverser une carrière puis rencontrer un nouveau viaduc et une nouvelle carrière. Après une partie en tranchée, décrire une large courbe au Nord du hameau du Bénéfice avant d'atteindre l'entrée d'un tunnel.

(5) Se munir d'une frontale pour un parcours souterrain de 241m. Après un petit pont, prendre à gauche à la fourche en délaissant l'ancienne emprise, souvent très boueuse, et remonter sur la route.

(6) Au carrefour, partir en face, en traversant une combe par une petite route goudronnée. Dépasser une croix de pierre et parvenir au croisement (croix) avec la Rue du Caussanel.

(7) Partir à droite pour rejoindre le cœur du village, où la fontaine, le four à pain et l'église sont à voir avant de retrouver le point de stationnement Rue de la Faysse **(D/A)**.

Merci à "Yoyo" qui nous a permis de découvrir ce petit patrimoine vernaculaire.

Informations pratiques

Derrière l'église, la fontaine de Sauclières délivre une eau de source à consommer sans modération.

Points de passages

- D/A Sauclières-Rue de la Faysse**
N 43.975586° / E 3.366184° - alt. 743m - km 0
- 1 Passage à gauche**
N 43.974999° / E 3.360691° - alt. 731m - km 0.54
- 2 Chemin en face dans le virage de la D7**
N 43.971698° / E 3.355069° - alt. 722m - km 1.15
- 3 Le long de la D7**
N 43.97139° / E 3.343337° - alt. 790m - km 2.61
- 4 Anciznnz voie ferrée - "Rocher-table"**
N 43.970625° / E 3.342312° - alt. 802m - km 2.73
- 5 Entrée tunnel des Bousquillous**
N 43.982851° / E 3.358368° - alt. 770m - km 5.06
- 6 En face au carrefour des Bousquillous**
N 43.981222° / E 3.365138° - alt. 762m - km 5.64
- 7 Carrefour et Croix du Caussanel**
N 43.977848° / E 3.368067° - alt. 758m - km 6.12
- D/A Sauclières-Rue de la Faysse**
N 43.975655° / E 3.366125° - alt. 743m - km 6.53

A proximité

Le four communal sert encore aujourd'hui lors de la fête du village du mois d'août pour cuire le pain et autres préparations des "cuisinières" du village.

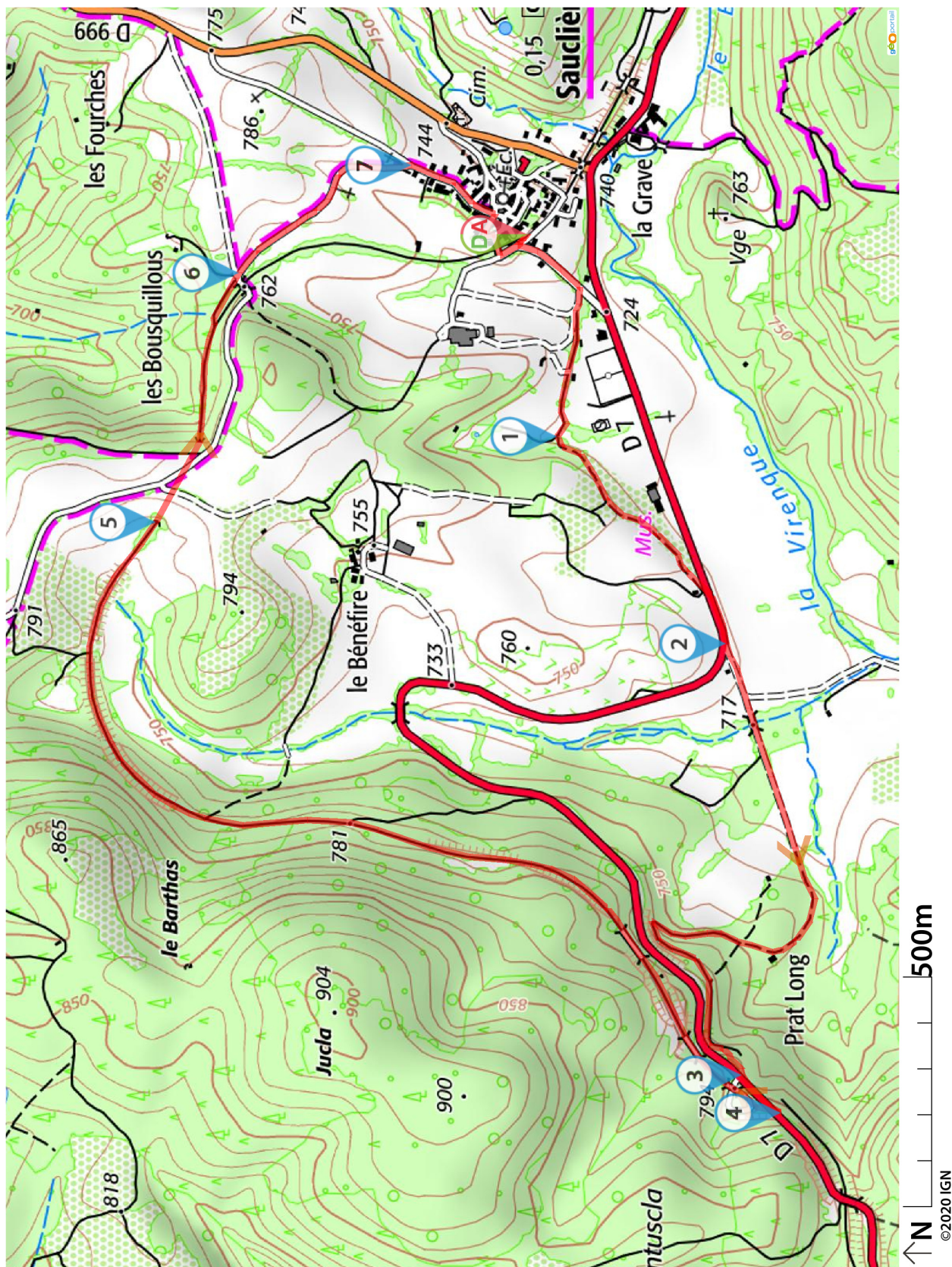
L'église est ouverte aux beaux jours, embellie par des fleurs des champs que lui apporte une bénévoles surnommée "Yoyo".

L'ancienne voie ferrée, dont un tronçon est emprunté sur cette balade, sera concédée à la compagnie du Midi. Les travaux débuteront en 1881 et s'étaleront sur 11 ans. Cette ligne de 60km (32 tunnels, 12 viaducs et plusieurs kilomètres de mur de soutènement) quitte le Vigan pour rejoindre Tournemire, en escaladant les contreforts des Cévennes et du Larzac

Depuis les mines de Valmagne (gorges du Trévezel), un câble aérien de 18km reliait la gare de Sauclières, entre 1925 et 1935. Ce téléphérique était utilisé à la descente pour le transport de minerai de plomb argentifère mais il servait dans le sens montant à l'acheminement du charbon destiné à l'usine électrique de Trèves.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-chemin-de-l-ecole-de-suaclieres/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



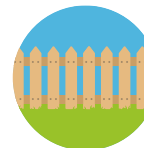
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.